

Groupe Environnement - Ecologie

Compte-rendu du 18 novembre 2025

Présents :

Laurence B, Coco C, Pascal C, Pauline K, Jacques L, Aude L, Amelie P, Florian P, Céline P,

Ordre du jour :

- Points sur les projets
- Priorisation des projets pour les membres du groupe

POINTS SUR LES PROJETS

➤ Les Cordelles

Amélie et Laurence se renseignent et font des propositions à l'école maternelle J Ferry pour la construction d'hôtel à insectes à partir de matériaux naturels ou de secondes mains.

Laurence a présenté des exemples.

Retour du groupe : éviter les boîtes de conserves et le plastique pour clarifier la démarche du groupe : protection de la biodiversité.

Pascal va recontacter l'association qui a fait l'aménagement extérieur avec des hôtel à insectes et explications lors de la fête des plantes du Plessis Grammoire pour savoir si l'association peut prêter son ses documents.

Prochaines étapes :

Plantation des arbres et arbustes, normalement le 3 ou 4 décembre après-midi.

Peuvent être présents :

- Mercredi 3 : Pascal, Laurence, Jacques, Amélie et peut-être Aude
- Jeudi 4 : Coco et Jacques

Suite partenariat avec l'école maternelle J Ferry

➤ Jaudette

Plantation des bulbes récupérés : Coco, Aude, Jacques et Laurence ont mis environ 1h30 pour les installer sur 2 espaces de 10 x 2 mètres.

Nous attendons le printemps pour voir le résultat !

Prochaines étapes :

Questionnement sur la vitalité des lierres plantés : Aline demande l'avis d'Audrey Derienn.

➤ ANPCEN

Association pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne : Pauline nous a fait le point des échanges : cf. compte-rendu envoyé par Pauline

Il pourrait y avoir un partenariat avec le groupe dynamique socio-professionnelle pour sensibiliser les entreprises.

➤ **Projets 2026**

- ✓ **Challière** : précision sur les espaces possibles à planter : ils sont restreints pour des raisons techniques (câbles, caissons de collecte d'eau de pluie, noue, distance à respecter entre un arbre et un espace privé, cheminement piéton...).

Prochaines étapes : rendez-vous sur place, retour des services techniques

- ✓ **Oissonnière** : 2 espaces séparés par une rue, présence d'un éclairage public qui pourrait éventuellement être repositionner côté rue pour pouvoir planter la mini-forêt.

Stéphane L préconise de faire un essai de 50m2 dans un premier temps.

Michel et Pascal ont partagé leurs visites de mini-forets à Beaucouzé, Trélazé et Mûrs-Erigné (dont une de 50m2). Ils ont eu l'opportunité d'échanger avec un membre du service technique avec qui il est possible de prendre rendez-vous.

Info Florian : il est possible de trouver de la terre végétale gratuite. Cette info nous ramène à la possibilité de trouver des financements autres que le budget de la Ville.

Prochaines étapes : rendez-vous sur place, prendre rendez-vous pour échanger sur les expériences de mini-forets, récolter des infos, devis, rencontrer les habitants

✓ **Autre financement possible : via Harmonie Mutuelle**

Aline a échangé avec Chantal Jadulet d'Harmonie Mutuelle : les projets du groupe environnement correspondent aux projets financés par cette structure. Dans un premier temps, avant la fin de l'année, il faut lui transmettre une présentation écrite des projets orchidées et ceux de 2026. Dans un second temps, Chantal Jadulet recontactera Aline pour lui demander plus d'information si nécessaire.

Coco prépare un écrit sur le projet orchidées qu'elle transmettra à Aline et Aline sur ceux de 2026 + lien avec Harmonie Mutuelle.

➤ **Orchidées sauvages :**

Coco a contacté par Xavier Cochelin (directeur des parcs communautaires d'ALM) pour les orchidées se trouvant au Parc de Pignerolle.

Coco a recensé 70 orchidées boucs sur l'espace enherbé devant l'entrée du parc de Pignerolle. Elles devraient être protégées.

Prochaines étapes :

Partenariat à suivre.

Attente du retour des services techniques pour savoir s'il est possible pour le groupe de poser les ganivelles au niveau de la Reux (le questionnement soulevé lors de la rencontre avec Stéphane L et les services techniques : espace public ou privé ?).

PRIORISATION DES PROJETS pour les membres du groupe

A compléter par les personnes absentes (possible d'ajouter des projets)

Principes :

- ✓ Chaque projet est ouvert à tous
- ✓ Les rendez-vous et visites sont communiqués, tout le monde peut y participer (trouver un système de calendrier partagé pour plus de visibilité)
- ✓ Répartition des projets pour ne pas se surcharger
- ✓ Souplesse : pas d'obligation de se mettre sur un projet, mais picorer suivants ses disponibilités
- ✓ Des personnes plus référentes pour savoir à qui demander des compléments d'informations

